

**LIBRE CD59 REGIONALE 2
SAMEDI 13 AVRIL 2013**

T3 LIBRE R2

CONVOCACTION à 14h00 DANS LE CLUB, Début des matches au plus tard à 14h30.



R2 (de 2,30 à 3,99 sur 2m80) : 100 pts 60 reprises sur 2m80



POULE A		VILLENEUVE	
DEVOS Jackie	1	4,170	GRAVELINES
DELGRANGE Michel	8	2,970	RONCHIN
HODIN Daniel	9	4,07	CAMBRAI

POULE B		VILLENEUVE	
STIEVET Guy	2	4,110	DOUAI
FLORENT BERNARD	7	3,420	RONCHIN
BELLENS Aurore	10	3,500	RONCHIN

POULE C		VILLENEUVE	
BOUVARD Pierre	3	2,960	VILLENEUVE
DJELOUAH Geoffrey	6	3,880	ESTAIRES

POULE D		VILLENEUVE	
BELLENS Fabrice	4	2,790	RONCHIN
FALSE Franck	5	4,810	VILLENEUVE

POULE DE 5		VILLENEUVE	
DEVOS Jackie	1	4,170	GRAVELINES
BOUVARD Pierre	2	2,960	VILLENEUVE
DJELOUAH Geoffrey	3	3,880	ESTAIRES
DELGRANGE Michel	4	2,970	RONCHIN
HODIN Daniel	5	4,07	CAMBRAI

POULE DE 5		VILLENEUVE	
STIEVET Guy	1	4,110	DOUAI
BELLENS Fabrice	2	2,790	RONCHIN
FALSE Franck	3	4,810	VILLENEUVE
FLORENT BERNARD	4	3,420	RONCHIN
BELLENS Aurore	5	3,500	RONCHIN

2 POULES DE 5

Responsable :BRESSAC Guillaume
Tel 0675544349
agane23@hotmail.fr

Les joueurs du même club débutent la compétition.

Une poule de 5 :: la règle sur les joueurs d'un même club ne s'applique pas !

On classe les joueurs (moy. si T1, sinon place du Ranking).

au premier tour : 1 - 5 et 2 - 4

deuxième tour : 3 - gagnant 2-4 et gagnant 1-5 - perdant 2-4

dernier tour : 3 - perdant 1-5

2 Poules de 2 : Les Joueurs se rencontrent d'abord dans leur Poule.

Les 2 gagnants se rencontrent sur le billard N°1.

En cas d'égalité, au 1er tour les joueurs sont départagés à la série, et celui qui à commencé la partie (bille blanche).

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si les 2 poules sont prévues ;

Si ce sont 2 poules non prévues : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.

Poule de 3 : Chaque joueur ou un volontaire arbitre les autres matchs de la Poule

Chaque joueur joue contre les 2 autres joueurs de sa Poule

Poule de 2 : Les joueurs se rencontrent 2 fois

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si la poule est prévue ; si non

prévue : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.